

ENVIRONNEMENT Symbiose, la FDSEA de l'Aube, le CPIE Sud-Champagne et Vivescia s'engagent pour accompagner la restauration des mares. Plusieurs agriculteurs percevront une rémunération pendant cinq ans.

Les mares du Chaourçois sur le devant de la scène

Suite à deux visites au printemps sur les différents sites, le 6 novembre dernier, a eu lieu une présentation de restitution des diagnostics des mares à Chaource, en présence des membres du comité de pilotage composé de Symbiose, la FDSEA de l'Aube, le CPIE Sud-Champagne et Vivescia. Le groupe Vivescia s'est en effet engagé avec l'association Symbiose pour préserver les mares dans la région. Les agriculteurs ont pu prendre connaissance des diagnostics écologiques des 30 mares du projet. Globalement, les écosystèmes sont de bonne qualité écologique. Chacun a pu échanger individuellement avec les membres du CPIE Sud-Champagne et de la FDSEA de l'Aube concernant sa ou ses mares avant

de procéder à la signature de son contrat d'engagement sur cinq ans avec Symbiose.

Améliorer le biotope

Un cahier des charges adapté à chaque mare et destiné à améliorer le biotope a été créé. Il vise notamment à et maintenir une ceinture végétale autour de la mare, installer des clôtures, veiller au niveau d'ombrage... Des propositions de gestion de milieu aquatique ont été faites aux agriculteurs. Ils percevront une rémunération entre 400 et 700 euros par mare sur cinq ans, prise en charge par Symbiose et Vivescia, et ce dès la fin de l'année. « Les travaux d'aménagement des mares restent sur la base du volontariat pour les agriculteurs, c'est un point très important, pour la réalisation



Un cahier des charges adapté à chaque mare et destiné à améliorer le biotope a été créé. Il vise notamment à et maintenir une ceinture végétale autour de la mare, installer des clôtures, veiller au niveau d'ombrage...

des travaux, c'est un geste fort de la part des membres du comité de pilotage », précise Jérôme Schmit, animateur du groupe. Ce dernier recherche de nouveaux partenaires fi-

nanciers pour étendre le dispositif à d'autres mares du secteur de Chaource. L'OFB en a répertorié 300.

Les mares du Chaourçois font parler d'elles dans le dé-

partement et même au-delà. Dernièrement, lors du Festival international de la photo animalière de Montier-en-Der du 16 au 19 novembre, le projet de « valorisation des mares du Chaourçois » a été une belle vitrine nationale. Grâce au partenariat financier du projet avec Vivescia, une dizaine de photos de mares, faune et de flore, ont été exposées durant quatre jours. Pour Jean-Marc Longuet, président de la section Côtes de Bar de Vivescia « il est très important pour notre coopérative de communiquer sur notre métier d'agriculteur, nos actions envers les enjeux environnementaux pour les citoyens et nos adhérents agriculteurs ».

JÉRÔME SCHMIT
Chargé de mission
à la FDSEA de l'Aube